

# la lettre

AVRIL 2014

edito

«L'économie et l'emploi ne sont pas des sujets annexes à la transition énergétique, au contraire, ce sont des sujets centraux», soulignait Marc Jedliczka, vice président du CLER, lors d'une réunion organisée à l'Assemblée nationale le 19 juin dernier.

Au-delà des créations d'emploi attendues selon plusieurs études (cf notre dossier), il va falloir apprendre à travailler et produire avec moins de ressources, acquérir de nouvelles sensibilités et de nouvelles compétences. Pour ce faire, la formation est incontournable.

Certains ont déjà compris qu'il faut s'engager dans un nouveau paradigme et la formation qu'elle soit initiale ou continue doit nous y aider en offrant des contenus adaptés. Tout cela en suivant une éthique rappelée dans la charte Format'eree et avec une technicité importante à tous les niveaux de compétence.

L'ASDER en tant que centre de formation est très sensible à ces questions et est force de propositions innovantes avec la duplication de ses formations en Mayenne et maintenant dans la Loire sans oublier le développement de formation à distance dont un module pourrait être très utile aux nouveaux élus municipaux.

En lien avec le volet Emplois, il ne faut pas occulter lors des formations, la préparation d'une décentralisation de l'énergie, qui sera pourvoyeuse de richesse locale et d'emplois non délocalisables.

Nous profitons de cette Lettre du 2<sup>ème</sup> trimestre pour vous inviter le 13 juin prochain à notre Assemblée Générale ayant comme thème « Transition énergétique : Quelles perspectives dans les territoires ? »

Alain WEBER,  
Directeur de l'ASDER

asder  
partageons l'énergie

Dans ce numéro  
**Dossier : Transition énergétique  
et transitions professionnelles**



## Transitions professionnelles

**3 questions à Arnaud ROCHETTE, administrateur du CLER\***

**Le CLER a porté haut et fort durant le Débat National, l'idée de développer une offre de formation tout au long de la vie en cohérence avec les enjeux énergétiques d'aujourd'hui et de demain. Sur quels points en particulier ?**

*L'idée est de décroiser le contenu des formations. L'approche par corps de métier doit être complétée par une approche globale sur la conception des projets et l'orientation résultats pour que tous les artisans soient dans le coup, c'est à dire impliqués et conscients de leur impact d'une part sur la performance globale, et d'autre part sur les autres métiers du chantier. Faire comprendre que l'augmentation des performances est liée à la coordination des métiers et que l'époque n'est plus à rester uniquement « focalisé » sur sa propre discipline ! Pour donner du sens au changement d'habitudes professionnelles, il serait important d'accorder plus de temps en formation à l'objectif global de la performance du bâti et de mettre plus en perspective l'intérêt général de diminuer les consommations énergétiques.*

**Le CLER parle de droit à l'innovation en terme de formation, c'est-à-dire ?**

*Dans le cadre de la Transition Energétique, on ne pourra pas simplement prolonger les bonnes pratiques du passé, il faut, avec le soutien des Régions, réfléchir à des cursus de formation innovants. Par exemple :*

- en facilitant la mise en place de plateformes de « chantiers pilotes » permettant le travail de 4 à 5 corps de métier ensemble,
- en facilitant la pratique professionnelle de mise en œuvre de matériaux naturels sans attendre l'évolution tendancielle du marché,
- ou encore en proposant des cursus innovants en terme de rythme d'apprentissage pour faciliter des recyclages tout au long de la vie professionnelle.

**Quel est votre avis sur l'éco-conditionnalité des aides qui se profile nettement actuellement ?**

*Le CLER fait partie de ceux qui réclament de basculer d'une certification de l'entreprise à une certification de la personne comme cela se fait dans d'autres filières (ex : l'informatique) pour garantir effectivement la qualité des travaux. L'idéal serait aussi d'introduire la notion d'audit assuré par un expert pour éviter conflits d'intérêt et remise en cause. Cette exigence supplémentaire irait dans le même sens que la RT 2012 actuelle qui demande des contrôles a posteriori comme les tests d'étanchéité à l'air.*

*En conclusion, il est important de préciser que les marchés de l'emploi et les offres de formation adaptées se développeront si les politiques volontaristes en faveur du bâtiment durable prennent corps... donc préoccupons-nous en premier lieu de favoriser les politiques climatiques en faveur des énergies renouvelables, de l'éco-construction et des bâtiments performants !*

\*CLER : Réseau pour la Transition Energétique



# Transition énergétique et transitions professionnelles

**Face à la crise et avec une politique volontariste, la transition énergétique peut s'appuyer sur des mutations importantes du secteur du bâtiment. Le secteur énergétique peut devenir pourvoyeur d'emplois, avec, en parallèle, un développement de l'offre de formation.**

## Emplois & scénario négaWatt

Pour étudier l'impact sur l'emploi et sur l'économie de la mise en œuvre de ce scénario, l'association négaWatt a fait appel à des compétences reconnues dans l'analyse économique et sociale avec l'expertise de Philippe QUIRION, chercheur CNRS-CIREL.

**Effets sur l'emploi du scénario négaWatt par rapport au tendanciel en milliers d'emplois (ETP)**

	2020	2030
Energies renouvelables	187	335
Rénovation des bâtiments	213	473
Transports en commun, fret ferroviaire et fluvial	69	248
Sensibilisation et information	6	5
Energies non renouvelables, réseaux gaz et électricité	-45	-116
Bâtiments neufs	-124	-40
Transport routier sauf transports en commun	-141	-366
Transport aérien	-27	-72
Effet induit*	97	527
<b>Effet net sur l'emploi</b>	<b>235</b>	<b>632</b>

En cas de mise en œuvre du scénario négaWatt, en 2030, le nombre d'emplois dus à l'activité dans les énergies renouvelables serait supérieur de 335 000 à ce qu'il serait en cas de mise en œuvre du scénario tendanciel. Inversement, le nombre d'emplois dus au transport aérien serait inférieur de 72 000.

Parce que le coût global est plus faible dans le scénario négaWatt, 527 000 emplois seraient créés par la réallocation des sommes économisées (effet induit\*). L'effet net global serait de +632 000 emplois en 2030.

### Lexique :

\* EnR : Energies renouvelables

\* ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

\* NégaWatt : L'association négaWatt, constituée d'experts de l'énergie, a réalisé des scénarios énergétiques pour la France à l'horizon 2050, basés sur un développement massif des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

\* CLER : Réseau pour la transition énergétique fédère près de 200 structures professionnelles

### Sources :

- ADEME & vous. Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables : état des lieux des marchés et de l'emploi. 2012.
- CLER-Propositions pour la Transition énergétique & contributions au GT6/DNTE
- L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : Une analyse input-output du scénario négaWatt - Philippe Quirion - Avril 2013 [www.centre-cired.fr/perso/quirion](http://www.centre-cired.fr/perso/quirion).

## Transitions professionnelles en vue

La transition énergétique va impliquer des transitions professionnelles qu'il faudra accompagner puisque certains secteurs vont être amenés à croître (l'efficacité énergétique dans le bâtiment, les énergies renouvelables, les transports collectifs...) et d'autres à décroître (produits pétroliers, secteurs énergivores...). Outre de nouveaux débouchés à des personnes en reconversion, ces emplois auront l'intérêt d'être non délocalisables et de conserver la richesse produite sur le territoire. Ces métiers porteurs de sens sont motivants pour tous ceux qui souhaitent travailler en phase avec les principes d'un développement soutenable basé sur des bâtiments performants et des énergies renouvelables.

### Création d'emplois

Toutes les études sont concordantes sur la tendance d'un impact positif sur l'emploi, des politiques climatiques. C'est-à-dire, des politiques volontaristes qui agissent comme déclencheurs d'investissements (aides financières et réglementations ambitieuses) pour les économies d'énergie. Dans le scénario négaWatt\*, qui représente une politique énergétique ambitieuse, le bilan des emplois créés et supprimés se solde par un chiffre positif avec plus de 600 000 emplois en 2030. Les études de l'ADEME concluent aux mêmes tendances. En effet, les secteurs dont l'activité est destinée à croître comme le bâtiment (isolation, rénovation), les énergies renouvelables, etc... sont «intensifs» en emplois contrairement à ceux voués à baisser (énergies fossiles). D'autre part, ces estimations prennent en compte les emplois induits grâce aux économies d'énergie engendrées par la sobriété et l'efficacité énergétique qui libèrent du pouvoir d'achat des ménages réinjecté dans l'économie française, tous secteurs confondus. (Cf. ci-contre, étude CNRS - Ph. QUIRION).

Actuellement, on considère qu'il y a 310 000 emplois dans les filières de l'efficacité énergétique (Bâtiment et transport) et des EnR\*. Ce secteur est plutôt moins touché que d'autres par la crise économique avec une croissance de +10 % par an de 2006 à 2009 et + 3 % par an de 2010 à 2012. Ces 2 filières se différencient néanmoins avec une croissance qui continue pour l'efficacité

énergétique (isolation des logements +7 % entre 2010 et 2012) alors que la filière des EnR baisse (-22%), en particulier pour le photovoltaïque et l'éolien. (Source ADEME\*).

### Leviers et freins

Plusieurs leviers de développement de ces nouveaux secteurs professionnels peuvent être identifiés :

- L'augmentation du prix des énergies fossiles est incontestablement un facteur favorable au développement de l'efficacité énergétique et des EnR !
- Une réglementation thermique qui progresse dans ses exigences : la RT2012 est la réglementation thermique la plus ambitieuse d'Europe et généralise les bâtiments Basse Consommation BBC.
- Un plan gouvernemental de rénovation énergétique de 500 000 logements/an.
- Un engagement français d'atteindre 23 % de l'énergie consommée d'origine renouvelable en 2020.
- Le Débat sur la Transition Énergétique (DNTE) ayant amené sur le devant de la scène la nécessité d'économies d'énergie. Mais des obstacles subsistent :
- L'aggravation de la crise économique qui diminue les financements publics et le pouvoir d'achat des ménages.
- Insuffisance de moyens et de dispositifs de financement attribués à l'efficacité énergétique et aux EnR.
- Le ralentissement important de l'éolien terrestre et du photovoltaïque à cause des évolutions réglementaires sur ces deux secteurs.
- La puissance des monopoles nationaux de distribution de gaz et d'électricité qui ne trouvent pas forcément leur intérêt dans la transition énergétique.



### Quels métiers, quelles compétences ?

La transition énergétique va sans doute amener à la fois de nouveaux métiers et une évolution des métiers existants : ventilation (installation, contrôle), étanchéité à l'air (thermographie, infiltrométrie), construction bois, artisanat de mise en œuvre de ma-



tériaux naturels, conseiller énergie, conseiller en énergie partagée, économiste de flux, chargé d'affaire en rénovation thermique, ambassadeur de l'énergie pour lutter contre la précarité énergétique, écomobilité...

En complément, de nouvelles compétences vont être à développer :

- Exigence qualitative beaucoup plus forte pour garantir une bonne performance énergétique.
- Coordination absolument nécessaire entre les corps de métiers sous peine de condamner la performance visée... le test d'étanchéité à l'air est à ce niveau très pédagogique pour tous les artisans ayant travaillé sur le chantier !
- Adaptations techniques : nouveaux modes constructifs, nouveaux matériaux.
- Orientations vers l'offre globale, c'est-à-dire nécessité d'élargir les compétences de l'entreprise au niveau thermique, énergétique, organisationnelle sur le chantier.
- Evolution de la fonction commerciale vers un rôle de conseil réaffirmé (aide à la décision, outils d'analyse...).
- Suivi de performance dans le temps.

## Offrir des garanties de qualité professionnelle

Les enjeux identifiés lors du Débat National sur la Transition Énergétique de porter l'ensemble du bâti d'ici 2050 à un haut niveau de performance énergétique impliquent bien de changer d'échelle en matière de formation des entreprises et des artisans (300 à 400 000 personnes). D'ailleurs le principe d'éco-conditionnalité des aides publiques -effectif à partir du 1er juillet 2014- va bien dans ce sens puisqu'il signifie que les particuliers ne bénéficieront

d'un Crédit d'Impôt Développement Durable ou d'un éco-prêt à taux zéro que s'ils font appel à des entreprises ou artisans ayant un signe de qualité reconnu « RGE »\*. Pour assurer une réelle garantie de professionnalisme lors des travaux effectués, la mention RGE devrait être désormais attribuée au stagiaire qui a suivi la formation et non plus à l'entreprise dont il est le salarié. Cette montée en compétence au sein de l'entreprise est une clé pour renforcer la performance et de fait la confiance des particuliers. Fin 2013, 14 600 entreprises sont porteuses de cette reconnaissance de qualité.

## Offrir des formations adaptées

Dans le groupe de travail sur les transitions professionnelles créé lors du DNTE (GT6), le CLER\* a souligné l'importance que les formations apportent à la fois un socle de connaissances pour comprendre les enjeux et aussi des compétences spécifiques à acquérir selon les métiers visés. C'est le socle de connaissances commun qui permet aux individus d'accepter le changement, de donner du sens à l'action quotidienne, et qui valorise le contenu des postes. « *La transition est une opportunité pour jouer la carte de l'intelligence et de la coopération !* ». Les offres de formation vont se développer en parallèle à la montée en puissance de la demande et du marché. Ce développement va inclure les formations à distance qui permettront de démultiplier l'offre. Pour sa part, l'ASDER s'y attelle en ayant évolué vers des formations certifiantes, en les démultipliant en tissant de nouveaux partenariats et en innovant avec des modules de formation à distance. (Cf Zoom ci-contre).

# Face à ces besoins, quelles offres de formation ?

## Des annuaires

En Rhône-Alpes, l'annuaire des formations du Cluster Eco-Energies recense plus de 320 formations dans l'éco-bâtiment et EnR. [www.ecoenergies-cluster.fr](http://www.ecoenergies-cluster.fr)

## Une démarche qualité

Au niveau national, née sous l'impulsion du CLER, la **Charte Format'eree** fédère plus de 35 organismes de formation. Elle repose sur le respect d'un ensemble de critères [éthique, qualité des contenus et des méthodes pédagogiques, résultats d'insertion professionnelle] et structure une démarche Qualité.

## Zoom sur les formations ASDER

Pour démultiplier son expérience en matière de formation, l'ASDER qui a développé depuis plus de 25 ans des formations de type reconversion professionnelle dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables et de l'éco-construction, a tissé plusieurs partenariats :

- à un niveau territorial avec le CFP La Futaie dans l'Ouest de la France,
- au niveau du public reçu en formation avec l'IRUP à St-Etienne qui accueille des jeunes issus de formation initiale pour les former via l'apprentissage.

Deux formations ASDER diplômantes :

- Chargé de projet Énergie et Bâtiment durables
- Vendeur conseil en Bâtiment et énergies renouvelables.

Nouveautés :

- Dispositif de VAE, Valorisation des acquis par l'Expérience
- Formation à distance E Face Formation action Climat Énergie pour des élus/techniciens territoriaux...

**RGE** **Reconnu Garant de l'Environnement :**  
un repère pour les maîtres d'ouvrage

Depuis 2011, la mention RGE permet aux particuliers d'identifier plus facilement les entreprises bénéficiant d'une qualification professionnelle reconnue. RGE intègre la marque « ECO artisan » de la CAPEB, « Les Pros de la performance énergétique » de la FFB ainsi que les Qualibat, Qualit'EnR, Qualifelec, Céquam et Certibat. En 2013, le dispositif RGE s'est enrichi d'un volet concernant les professionnels de la maîtrise d'œuvre.

[www.travaux-qualibat.com](http://www.travaux-qualibat.com)



## Rénovation des copropriétés

L'ASDER a organisé en février et mars des rencontres techniques avec des représentants de syndicats et copropriétés pour aborder les points spécifiques d'actualité juridique, aides financières et méthodologie sur les étapes de prises de décision pour aller vers une rénovation énergétique performante. Rubrique Copropriétés sur le site [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)

Contact pôle Copropriétés  
ASDER : Karine Le Diouron,  
Didier Chomaz, Sabine Pouchelle.

## Commerces économes en énergie

Une démarche collective pour aider les commerçants et les restaurateurs à réaliser des économies d'énergie est engagée avec la Ville de Chambéry, Chambéry métropole, la CCI, la CMA et l'ASDER. L'enjeu est double : financier pour les professionnels, respect des plans climat énergie territoriaux pour les collectivités.

Contact ASDER : Karine Le Diouron.

**Atelier éco-consommation**  
L'ASDER va organiser des ateliers de fabrication de produits ménagers à base de produits naturels pour limiter

leur impact environnemental et financier : 1<sup>er</sup> atelier prévu dans un lycée professionnel -option Services à la personne.

Contact éco-consommation  
ASDER : Pierre Delpy.

## Education à l'énergie

L'ASDER intervient auprès des enseignants - via l'Inspection Académique de Savoie - sur le contexte énergétique et les méthodes pédagogiques pour sensibiliser les enfants sur le développement durable : énergie, eau, biodiversité.

Contact animation scolaire  
ASDER : Pierre Delpy.

## Assemblée Générale de l'ASDER 13 juin 2014

18h-20h30 à Chambéry - Parc Expo Savoie

A partir de 20h30 : Buffet et soirée festive à la Maison des énergies

### Transition énergétique :

**Quelles perspectives dans les territoires ?  
Retour d'expérience d'un acteur au cœur des débats nationaux**

Analyse et perspectives par Raphaël CLAUSTRE, directeur du CLER, participant aux groupes de travail du Débat National de la Transition Énergétique et en lien avec les parlementaires dans la préparation de la Loi sur la Transition Énergétique de 2014.

Réflexion avec la salle sur le rôle des collectivités locales pour agir concrètement dans les territoires avec les outils à disposition: Plan Climat, Territoires à Énergie Positive ...

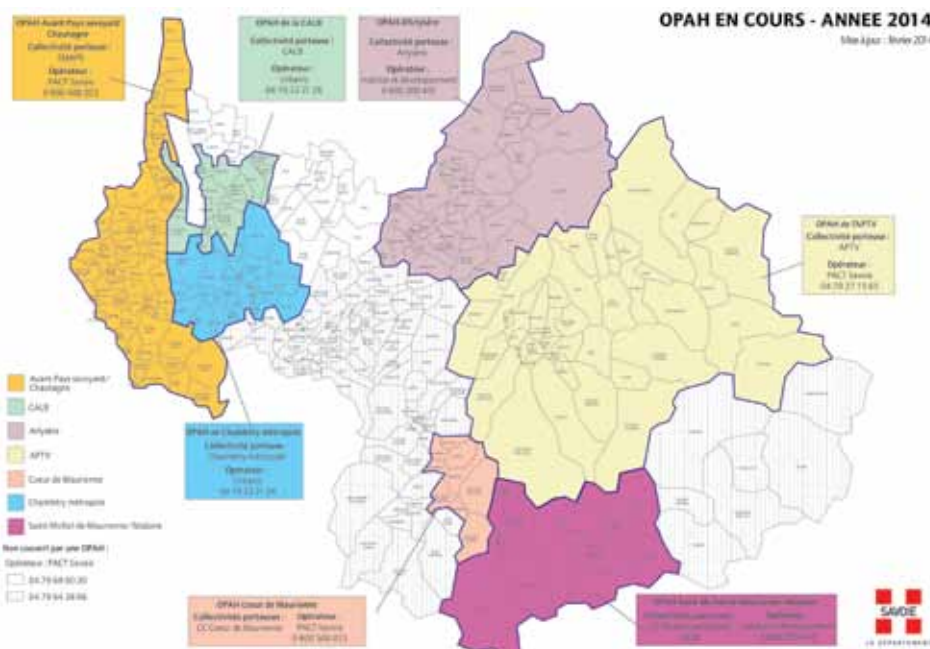
# Rénovation-Aides financières

De nombreuses aides à la rénovation sont disponibles afin d'aider les maîtres d'ouvrages dans leurs projets de travaux.

Voici une carte de notre département où sont mentionnées les différentes «Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat» (OPAH). Les subventions varient suivant les travaux envisagés, les conditions de ressources et les territoires.

Prenez contact avec l'ASDER pour étudier votre situation personnelle.

Carte téléchargeable sur [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr) - Rubrique «Aides financières»



## INFOS PRATIQUES ASDER 2014

Vous pouvez joindre les conseillers de l'Espace INFO ÉNERGIE

- par téléphone : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin
- sur rendez-vous à la Maison des Énergies



(à côté du Parc des Expositions de Savoie et du Phare), pour des conseils personnalisés gratuits sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et l'éco-construction.

### Visite de la Maison des Énergies

- sur rendez-vous pour les groupes et scolaires

## Permanences décentralisées en Savoie

Les conseillers de l'ASDER se déplacent en Savoie. Il suffit de prendre rendez-vous et de les retrouver dans les collectivités partenaires :

[www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)

Contact ASDER pour prise de rendez-vous : 04.79.85.88.50.



Maison des énergies

124 rue du Bon Vent BP 99 499 - 73 094 Chambéry cedex 9  
tél. 04 79 85 88 50 - fax 04 79 33 24 64  
info@asder.asso.fr - www.asder.asso.fr

Lettre avril 2014 tirée en 2500 exemplaires sur papier recyclé par Imprimerie Au Bristol - Imprim'vert.

Directeur de publication de La Lettre de l'ASDER : Alain WEBER. Ont participé à la rédaction : Marie-Hélène FAURE, Renaud PEISIEU, Laure VORON.

Crédits photos : ASDER/X

Mise en page : Corine VIAL

N°ISSN 2100-2517 - Maquette graphique SCOP Crescend'0.

Soutenir les actions de l'ASDER ?  
Participez à l'AG du 13 juin 2014  
Téléchargez le bulletin d'adhésion sur [www.asder.asso.fr](http://www.asder.asso.fr)

Avec le soutien de :

